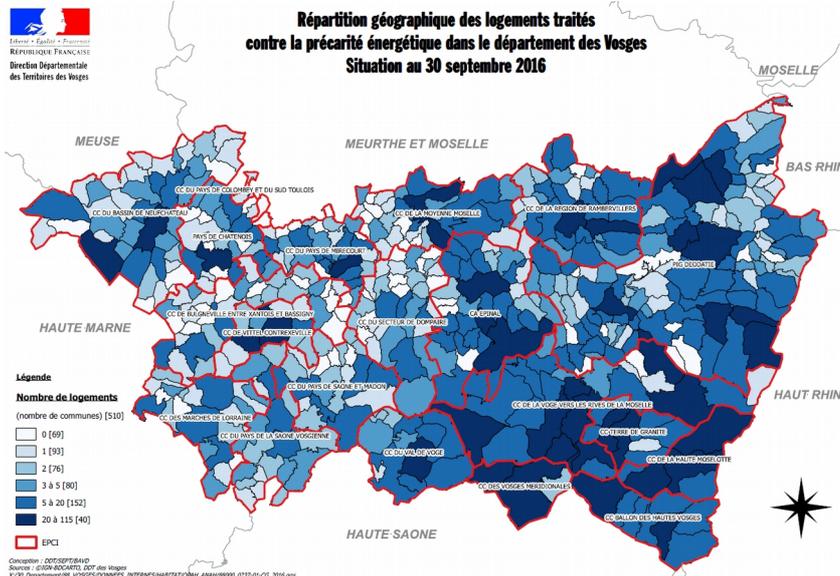


## Le programme HABITER MIEUX dans les Vosges

Depuis 2011, **3 478 logements** ont fait l'objet de travaux de rénovation énergétique. Le gain énergétique moyen de **40 %**, contre 41 % au plan national, a généré une économie de **64 Gwh/an**, ce qui correspond à la consommation moyenne annuelle d'électricité de 13 % de la population vosgienne. L'effet levier des **9 M€** de la prime Habiter Mieux a permis de réaliser **63 M€** de travaux et ainsi de créer ou préserver plus de **129 emplois** sur ces 5 dernières années. (93000 €/an. BTP)



Au 30 septembre 2016  
**448 logements engagés** dans les Vosges, pour un objectif de 924 en fin d'année

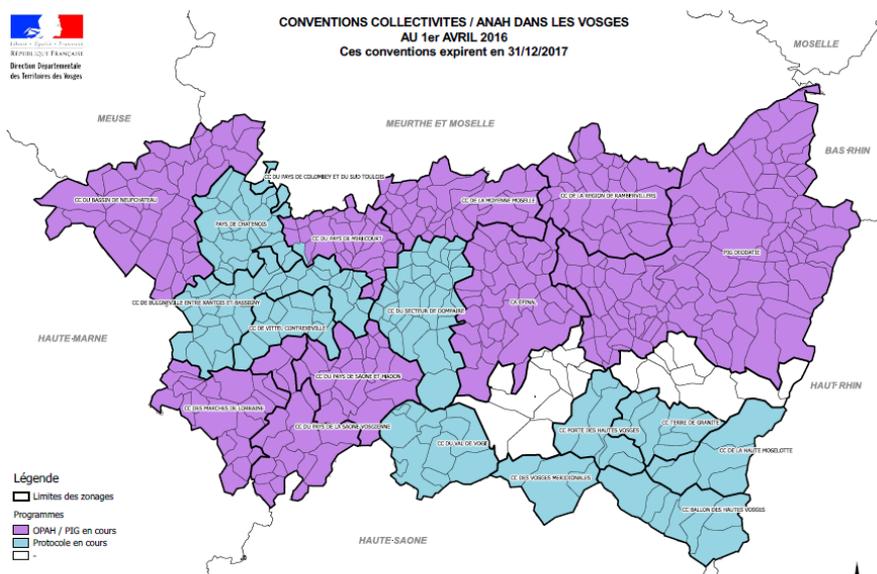
**16** dossiers de propriétaire bailleur  
**432** dossiers de propriétaire occupant, dont **77%** sont des ménages très modestes

**1<sup>er</sup> département** au niveau national en nombre de logements aidés par rapport au nombre de logements éligibles depuis le lancement du programme

En 2016 dans les Vosges, **96% des communes** sont impliquées dans des dispositifs contractuels

**61%** des dossiers sont engagés dans le cadre de Programmes d'Intérêt Général (**71 % au niveau national**)

**25%** des dossiers sont engagés dans le cadre de protocoles territoriaux



**Focus sur les logements en classe énergivore avant travaux (étiquette Fet G)**  
 En 2016 dans les Vosges, seuls **2%** des logements restent en classe énergivore après travaux (contre **16%** au niveau régional, **22%** au niveau national)

**Classe énergétique après travaux des logements énergivores traités**

100%  
75%  
50%  
25%  
0%

2011 2012 2013 2014 2015 2016

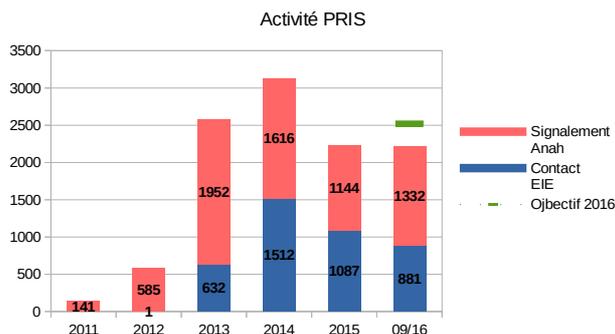
■ SOBRE  
 Classe A ou B ou C  
 ■ MOYEN  
 Classe D ou E  
 ■ ENERGIVORE  
 Classe F ou G

|                              | Nombre de logements | Gain énergétique moyen | Montant moyen des travaux |
|------------------------------|---------------------|------------------------|---------------------------|
| <b>Propriétaire Occupant</b> |                     |                        |                           |
| Échelon départemental        | 432                 | 42%                    | 18 319 €                  |
| Échelon régional             | 2282                | 42%                    | 19 982 €                  |
| Échelon national             | 19209               | 42%                    | 19 209 €                  |
| <b>Propriétaire Bailleur</b> |                     |                        |                           |
| Échelon départemental        | 16                  | 55%                    | 31 032 €                  |
| Échelon régional             | 296                 | 68%                    | 55 629 €                  |
| Échelon national             | 2192                | 63%                    | 54287 €                   |

## Le guichet unique et les Points de Rénovation Info Services (PRIS)



### Nombre de contacts PRIS mensuels



Les PRIS ont été mis en place le 19 septembre 2013.

Les appels téléphoniques à l'accueil de l'ANAH et les contacts Espaces Info Énergie (EIE) ont doublé dans un premier temps.

En 2016, une 1<sup>ère</sup> campagne nationale de communication s'est déroulée en avril, une 2<sup>nde</sup> s'est tenu du 26 septembre au 9 octobre.

## Les aides financières

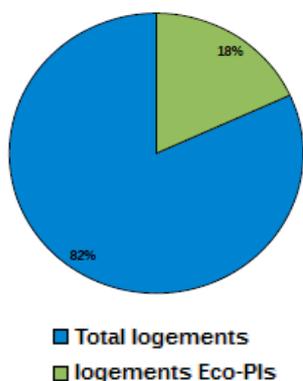
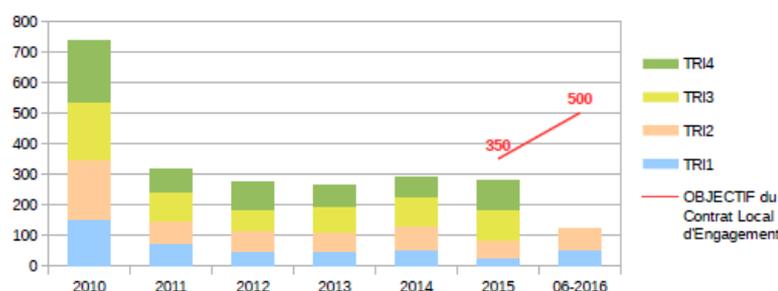
### Pour l'ensemble des ménages du parc privé

Depuis 2009, plus de **3 099** logements ont bénéficié d'un éco-ptz: 64 % ont permis de financer des travaux d'isolation; 20 % un système de chauffage par énergies renouvelables.

En 2016, le montant moyen des travaux ainsi financé s'élève à **23 163 €**. A noter que 21% des propriétaires occupants ayant bénéficiés du programme Habiter Mieux ont mobilisé un éco-ptz pour finaliser leur projet.

30 juin 2016

### Mobilisation de l'Eco-PTZ dans les Vosges (pour travaux d'économie énergie)



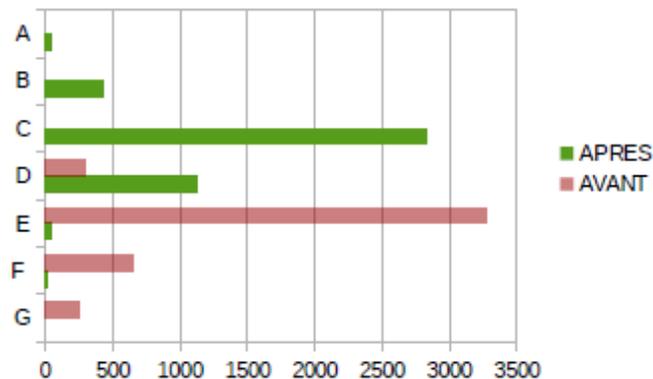
### Le parc locatif social

**4 474** logements vosgiens ont fait l'objet de rénovation énergétique depuis 2009, soit 18% du parc.

Les logements ayant bénéficié d'un Eco-PLS 2ème génération atteignent pour **25%** d'entre eux le niveau le **BBC rénovation**. (contre 4% pour les Eco-PLS 1ere génération)

30 septembre 2016

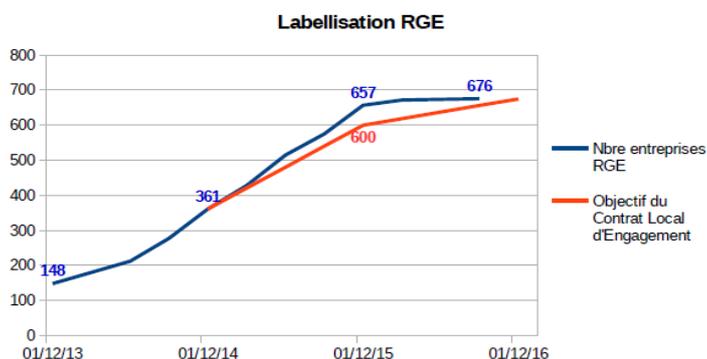
### Etiquette énergétique des logements Eco-PLS



Depuis 2009, les aides publiques (programme Habiter Mieux, prime exceptionnelle ASP, Eco-ptz, Eco-PLs) ont généré **près de 194M€ de travaux, permettant de créer ou de préserver près de 261 emplois locaux**. Par ailleurs, en 2014, plus de 5 400 ménages ont bénéficié d'un CIDD moyen de 1 333 €, soit 27 % supérieur au CIDD moyen de 2013.

## La mobilisation des professionnels

### Nombre d'entreprises vosgiennes labellisées « reconnu garant de l'environnement »



Sur 2 670 entreprises du bâtiment, **676** entreprises RGE sont comptabilisées dans le département, soit **27%** des entreprises vosgiennes. (*14 % au niveau national*)  
L'objectif est d'atteindre au moins 30% d'ici fin 2017.

Les entreprises RGE vosgiennes représentent **27%** des entreprises RGE de Lorraine.

Les qualifications concernent à 43% le domaine de l'isolation et à 16% le domaine du chauffage bois.

30 septembre 2016